



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

**ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

ING. HERTZ OBAS

**A L'OCCASION DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES**

Sendai, Japon, 14-18 Mars 2015

**Madame la Présidente,
Distingués Délégués**

Mesdames, Messieurs,

Je me sens particulièrement honoré de prendre la parole aujourd'hui, au nom du peuple et du Gouvernement Haïtien, à cette Troisième Conférence Internationale sur la Réduction des Risques de Catastrophes organisée par le Secrétariat de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes, avec l'appui du Gouvernement Japonais et de plusieurs partenaires internationaux.

Je salue très sincèrement les efforts des autorités de cette ville, qui travaillent d'arrache-pied pour qu'elle reste et demeure une ville moderne, une ville en harmonie avec elle-même. L'importance accordée à la protection de l'environnement et aux écosystèmes à Sendai, démontre indéniablement, que les leaders communautaires adhèrent à la stratégie éprouvée, celle consistant, grâce à des barrières de protections naturelles, à créer et maintenir un environnement sain, conscient du rôle capital qu'il joue dans la réduction des risques de catastrophes.

Mesdames, Messieurs,

Haïti est souvent frappé par des catastrophes, conséquence de sa grande vulnérabilité face à des phénomènes naturels majeurs. La toute dernière remonte au 12 janvier 2010. Un terrible tremblement de terre a fait près de Trois Cent Mille morts et disparus, entraîné le déplacement de Deux Millions de personnes et engendré des pertes économiques considérables. Cette tragédie que le peuple haïtien a vécue dans ses entrailles, a causé la disparition des fils et filles d'Haïti, d'amis de la communauté internationale, dont le Chef de la Mission des Nations-Unies pour la Stabilité en Haïti.

Ces catastrophes et leurs corollaires mettent en évidence l'extrême vulnérabilité d'Haïti de part sa position Géographique, son écosystème fragilisé et l'ampleur des efforts constants à déployer pour le rendre plus résilient face aux catastrophes.

Aujourd'hui, grâce aux activités de reconstruction qui devront être incessants et inlassables du côté **Président de la République, Son Excellence Joseph Michel MARTELLY**, épaulé dans son action par le **Premier Ministre Evans PAUL** et des membres de son Gouvernement, avec l'appui des partenaires internationaux, le pays se relève lentement et sûrement tout en tirant les leçons du passé.

Dans le domaine de l'environnement, la forte dégradation que connaît le pays exacerbe la vulnérabilité socio-économique et environnementale de la population. Les impacts des aléas naturels sont de plus en plus sévères et la résilience des communautés urbaines et rurales nécessite d'être renforcée d'urgence.

De bonnes pratiques d'utilisation des ressources terrestres et marines, et l'aménagement du territoire sont donc des éléments essentiels et incontournables pour la réduction des catastrophes en Haïti.

C'est dans ce même esprit que le **Président de la République** a signé la feuille de route pour la réduction du risque sismique qui définit la stratégie de l'État Haïtien dans ce secteur, et que se poursuit les études du territoire telles les études des sols, le micro zonage, l'acquisition d'images lidar, etc.

Dans le domaine de la Technologie, l'utilisation efficace des technologies, permet non seulement d'apporter une réponse beaucoup plus rapide face aux épidémies et autres situations de crise, mais constituent aussi les premiers pas vers une compréhension des risques, des facteurs qui les sous-tendent et leurs impacts.

A cet égard, le Gouvernement d'Haïti continue à investir dans le renforcement des capacités du Centre National d'Observation Géo-Spatiale, à l'extension du réseau de surveillance sismique, la surveillance de phénomènes hydrométéorologiques, l'établissement et l'application de normes de constructions plus sûres et la formation de professionnels dans les techniques de construction de bâtiment .

Sur le plan structurel, le Gouvernement Haïtien dans sa quête de capitalisation des expériences, a mis sur pied un task force capable de se mobiliser très rapidement afin de produire un état des lieux sur l'heure en cas de catastrophes.

Dans le secteur de la santé, après le séisme de 2010, le taux de mortalité, en Haïti, a augmenté pour tous les groupes d'âges. Celui des 15 à 24 ans a particulièrement payé une lourde tribu, 25 % de tous les décès y ont été noté. Le taux de grossesse a triplé dans les zones les plus touchées, passant de **4 % de 2005-2006 à 12 % en 2010**. Celui des adolescentes dans les camps a doublé dans les zones rurales et triplé dans les zones urbaines. Les témoignages et les preuves statistiques démontrent aussi une forte augmentation de la violence basée sur le genre, notamment la violence sexuelle.

C'est pourquoi, la République d'Haïti, conformément à la résolution *A/RES/69/135 – 2014* de l'Assemblée Générale et celle *58/2 – 2014* de la Commission sur le Statut des Femmes, soutien fortement l'importance de l'octroi et l'accès à la santé sexuelle et reproductive pour prévenir la mortalité maternelle et infantile, dans le cadre de la réponse humanitaire et la réduction des risques de catastrophes.

Pour toutes ces raisons, il est crucial que la proposition faite par le Japon sur la prévention des catastrophes pour y inclure « la santé sexuelle et génésique » soit soutenu par tous et adoptée dans le cadre de l'agenda Post - 2015 pour la réduction des risques de catastrophes.

Nous avons aussi compris que la réduction des risques de catastrophes passe aussi et surtout par la lutte contre la pauvreté extrême. Est-ce pourquoi un plan d'action de réduction de la pauvreté a été élaboré et sa mise en œuvre a conduit à l'exécution de plans spéciaux dans plusieurs régions du pays, facilitant ainsi aux personnes et groupes vulnérables l'accès à l'éducation et à l'eau potable, la sécurité alimentaire, l'appui à l'économie familiale et l'organisation sociale participative.

Mesdames, Messieurs,

Le Cadre d'Action de Hyōgo est arrivé à terme et c'est ici à Sendai, que nous allons, ensemble, adopter un nouveau Cadre d'Action. Nous sommes convaincus que ce nouveau Cadre offrira, une fois de plus, la possibilité d'intensifier les efforts de réduction des risques de catastrophes qui peuvent être mesurés par rapport aux indicateurs de développement. On en tiendra compte, également, pour des

problèmes liés aux changements climatiques, la lutte contre la pauvreté extrême, le renforcement des capacités au niveau régional, national, local et communautaire, la coordination avec les partenaires du gouvernement, notamment les partenaires internationaux. A ce titre, Haiti appelle à la consolidation des efforts de l'Agence Caribéenne pour la Gestion des Catastrophes (CDEMA), instance spécialisée constitué par les Gouvernements de la Caraïbe, qui assiste les structures nationales à capacités limitées dans le domaine de la gestion des risques de désastres.

Nous espérons fermement qu'à Sendai, Gouvernements, Organisations Non Gouvernementales, Société Civile, Organisations Internationales, Secteur privé, vont, non seulement adopter le Cadre d'Action Post 2015 mais prendre également un engagement pour le renforcement des communautés vulnérables et de leur prise en compte effective dans la planification de réduction des risques de catastrophes dans le monde.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION!